

tenue sous la présidence de Madame STEFANCZYK, assisté(e)
de Madame BALUSSOU et Madame SANIER, Conseillères
En présence de Madame MICHEL, Rapporteure publique
Madame PAULET, Greffière

09 heures 30

01) DOSSIER N° 2005922 RAPPORTEURE: Madame Sylvie STEFANCZYK

Titre de l'affaire Demande de réparation des préjudices subis suite à la survenue de désordres constatés lors de la restructuration de l'Institut médico éducatif le Bois de Malannoy situé à Bouvigny Boyeffles

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ETABLISSEMENT PUBLIC DÉPARTEMENTAL POUR L'ACCUEIL DU HANDICAP ET L'ACCOMPAGNEMENT	CABINET D'AVOCATS ALEXANDRE-LEVY-KAHN
Défendeur	SOCIÉTÉ BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES SA	SELARL PEISSE-DUPICHOT-LAGARDE-BOTHOREL & ASSOCIES
	SOCIÉTÉ ETNAP BET	REMPART AVOCATS
	SOCIÉTÉ VOIRIE ASSAINISSEMENT TRAVAUX PUBLICS	Maître MENESTRIER Laurent
	SARL SDBI	
	SOCIÉTÉ BUREAU VERITAS	CABINET DRAGHI-ALONSO & MELLA ASSOCIES
	SOCIÉTÉ EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES NORD	SELAS FORSETI AVOCATS (Cour)
	SOCIÉTÉ TER'A ARCHITECTURE	
	SOCIÉTÉ SOCOTEC CONSTRUCTION	KERAS AVOCATS
	SOCIÉTÉ INGÉO SARL	Maître DELGORGUE Juliette

Arrêté le 12/06/2026

Le président du tribunal : B. GUEVEL